

Embargo, le 12 mai 2010 à 8 h 30 (Bruxelles)
INFORMATION REGLEMENTEE

SOLVAC
Déclaration intermédiaire
Conformément à l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007, art. 14.

Suite à l'acquisition sur le marché de 42.857 titres SOLVAY, SOLVAC détient, à la date de ce jour, 25.512.757 titres Solvay, soit 30,12% de SOLVAY, comparé à 30,07% à fin décembre 2009.

Pendant la période allant du 1^{er} janvier 2010 à ce jour et conformément à ce qui avait été annoncé :

- SOLVAC a perçu un dividende brut de 30,6 millions EUR (acompte du dividende Solvay de 1,20 EUR brut par action, comptabilisé en 2009 et payé le 14 janvier 2010). Il touchera le solde de dividende Solvay (1.7333 EUR brut par action) le 18 mai 2010, soit un dividende brut de 44,2 millions EUR ;
- SOLVAC a payé le 18 février 2010, le second acompte (1,47 EUR net par action) valant solde, suite à l'approbation de l'Assemblée Générale du 11 mai 2010. Ceci représente une sortie de cash de 26,5 millions EUR (y compris précompte mobilier).

Notons à titre d'information que SOLVAY a publié ses résultats du 1^{er} trimestre 2010 le 11 mai 2010. Le communiqué de presse de SOLVAY est disponible sur www.solvay-investors.com.

Cette déclaration intermédiaire a été approuvée par l'Administrateur délégué de SOLVAC.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

SOLVAC S.A.
Investor Relations
Rue Keyenveld 58
B - 1050 Bruxelles (Belgique)
Tel : 32/2/509.61.11
Fax : 32/2/509.72.40